



HAL
open science

Quelles stratégies territoriales face à l'émergence de nouvelles règles du commerce international ?

Valérie Angeon

► **To cite this version:**

Valérie Angeon. Quelles stratégies territoriales face à l'émergence de nouvelles règles du commerce international? : Le cas de la banane dans l'espace de production Caraïbe. Le local à l'épreuve de l'économie spatiale : Agriculture, environnement, espaces ruraux, 33, INRA, 216 p., 2002, Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, 2-7380-1063-6. hal-02831408

HAL Id: hal-02831408

<https://hal.inrae.fr/hal-02831408>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelles stratégies territoriales face à l'émergence de nouvelles règles du commerce international ?

Le cas de la banane dans l'espace de production Caraïbe

Valérie ANGEON

IREFD - Université Pierre Mendès-France Grenoble 2 - BP 47 - 38040 Grenoble cedex 9
Tél. 04 76 82 54 20 – Fax. 04 76 82 59 89 - Valerie.Angeon@upmf-grenoble.fr

Résumé

La crise qui sévit sur le marché de la banane pose la question de la reconversion des espaces de production protégés que sont les régions communautaires et les pays ACP (pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique). Les modalités de régulation administrée s'exerçant sur le marché européen de la banane offrent un terrain d'étude permettant de s'interroger sur la capacité comparée de ces espaces traditionnellement protégés – par ailleurs monoproductions – à se transformer. Cette réflexion est abordée à partir d'une analyse des stratégies des acteurs. Elle introduit ce faisant la question de leurs modalités d'organisation et de coordination en réponse aux nouveaux enjeux de concurrence. Nous analysons, dès lors, les réactions des agriculteurs dans deux espaces de référence : la Martinique (région européenne) et Sainte-Lucie (pays ACP), à partir d'une étude économétrique sur les décisions d'offre agricole. Les choix de production opérés par les agriculteurs révèlent une internalisation spatialement différenciée du problème productif à résoudre, qui ne débouche pas, dans un cas comme dans l'autre, sur une dynamique de mutation/spécification de ces territoires.

Mots-clés : Agriculture, marché européen de la banane, évolution des territoires, stratégies d'acteurs

Abstract

Territorial strategies and the new international trade rules. Two Caribbean cases. The economic crisis in the banana market leads to reconsider the capacity of protected production areas to restructure. Considering the special regulatory regime for the European banana market, we attempted to understand the trends in banana production in two major producer areas of the Caribbean Region, i.e. Martinique (European region) and Saint Lucia (ACP country). Our study deals with the strategies implemented by farmers in response to new competitive situations. It shows that banana producers organise and co-ordinate in a diversity of ways. Applying an econometric analysis to evaluate the production choices made by the farmers, we confirmed that they internalise differently the production problem that needs to be solved. However in neither case does this internalisation induce a process of mutation/specification in the areas considered.

Keywords: agriculture, European banana market, territory evolution, actor strategies

Introduction

La banane occupe aujourd'hui l'un des principaux postes de production dans la Caraïbe. Elle représente en outre à l'échelle de ces petites économies insulaires faiblement diversifiées une source de revenus conséquente. Faiblement compétitive, cette

monoproduction est pour l'essentiel exportée en Europe. La fragilité et la forte dépendance de ces économies à la banane justifient la nécessité de la protéger. C'est à cet objectif qu'entendait répondre l'Union Européenne en créant l'organisation commune du marché de la banane (OCM banane) en juillet 1993. Cette organisation commune de marché consiste en une

régulation ex-ante des quantités de banane importées par l'Union Européenne. Ce contingentement des importations s'effectue en faveur des zones de production européennes (Martinique, Guadeloupe, Madère, Iles Canaries, Crête) et des pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique (ACP).

Toutefois, ce principe de régulation administrée est remis en cause. L'OCM banane est, en effet, sujette à de multiples contestations. Ces dernières s'établissent principalement sous le mode d'un conflit entre les Etats-Unis et l'Union Européenne. Ces relations conflictuelles sont arbitrées par l'Organisation Mondiale du Commerce qui sanctionne le système de régulation européen. Le maintien de l'OCM est dès lors conditionné par l'issue des rapports de force s'exerçant sur le plan international, ce qui rend possible sa disparition.

Ce contexte d'abrogation probable de l'OCM ébranle la filière dans les zones de production traditionnelles et fragilise les acteurs qui la composent. Cet article vise alors à identifier les répercussions d'une modification éventuelle de ce cadre institutionnel de protection sur les décisions des producteurs de banane de la Caraïbe. Quelle réaction d'offre agricole fournissent-ils ? Plus concrètement, s'attachent-ils à développer de nouvelles pratiques ou confortent-ils leur activité traditionnelle de production ?

Le champ d'investigation empirique se limite à la comparaison de deux zones de production de la Caraïbe originellement similaires - la Martinique, région européenne et Sainte-Lucie, pays ACP - mais dont les évolutions récentes divergent. En rapport aux enjeux de concurrence nouvellement introduits, des interrogations sur la trajectoire de ces espaces de production se posent. Elles appellent à en observer les stratégies des acteurs. Il semble que les réactions des agriculteurs sont révélatrices d'une intégration différenciée de la menace de disparition du dispositif de protection. Cette internalisation spatialement divergente du système de protection expliquerait plus généralement la capacité de ces espaces monoproduit à se transformer. Ainsi, prenant appui sur nos deux champs d'application empirique, nous décrivons le paradoxe d'une réaction différenciée en

termes d'offre agricole (1). Nous tenterons ensuite d'explicitier les déterminants des choix de production des agriculteurs (2), lesquels sont au fondement des configurations territoriales de production observées (3).

1. Martinique, Sainte-Lucie : des trajectoires agricoles différentes malgré des caractéristiques originelles semblables

L'histoire longue des espaces de production agricole de la Caraïbe montre le caractère quasi invariant d'une monoculture d'exportation pilotée par des dispositifs de protection. Depuis le XVII^e siècle, la région n'a en effet connu que deux productions agricoles majeures : la canne à sucre puis la banane. Les mécanismes de protection initiés par les métropoles européennes s'inscrivent dans le continuum d'une relation privilégiée, historiquement construite avec les sources d'approvisionnement en produits agricoles des anciennes colonies européennes que constituent les Etats de la Caraïbe. La mise en culture de la canne à sucre dans la région s'est accompagnée d'instruments de protection visant à garantir l'accès du sucre (produit dérivé de la canne) en Europe. Des outils de protection similaires soutiennent également la culture de la banane, massivement adoptée depuis le début de la décennie 1960.

Toutefois, la régulation administrée du marché européen de la banane ne semble pas résister aux contraintes concurrentielles externes, et le démantèlement du dispositif de protection actuellement en vigueur dans la zone est sérieusement envisagé. Les pressions internationales de l'Organisation Mondiale du Commerce contre l'organisation commune de marché se multiplient, de même que les dissensions intra-européennes opposant la France, l'Espagne et le Portugal (de tradition interventionniste) à l'Allemagne, principal détracteur européen du principe de réglementation en vigueur.

Dans ce contexte de remaniement profond du dispositif de protection, il convient d'analyser les voies de réponse fournies par les espaces de production concernés. Cette préoccupation se rattache d'ailleurs plus largement aux enjeux de développement de ces économies insulaires (Crusol *et al.*, 1988). Si les propriétés des Etats de la Caraïbe laissent croire à une relative homogénéité de la nature de leur spécialisation productive, un examen rapide de ces économies révèle dans la période récente l'existence de réactions spatialement différenciées.

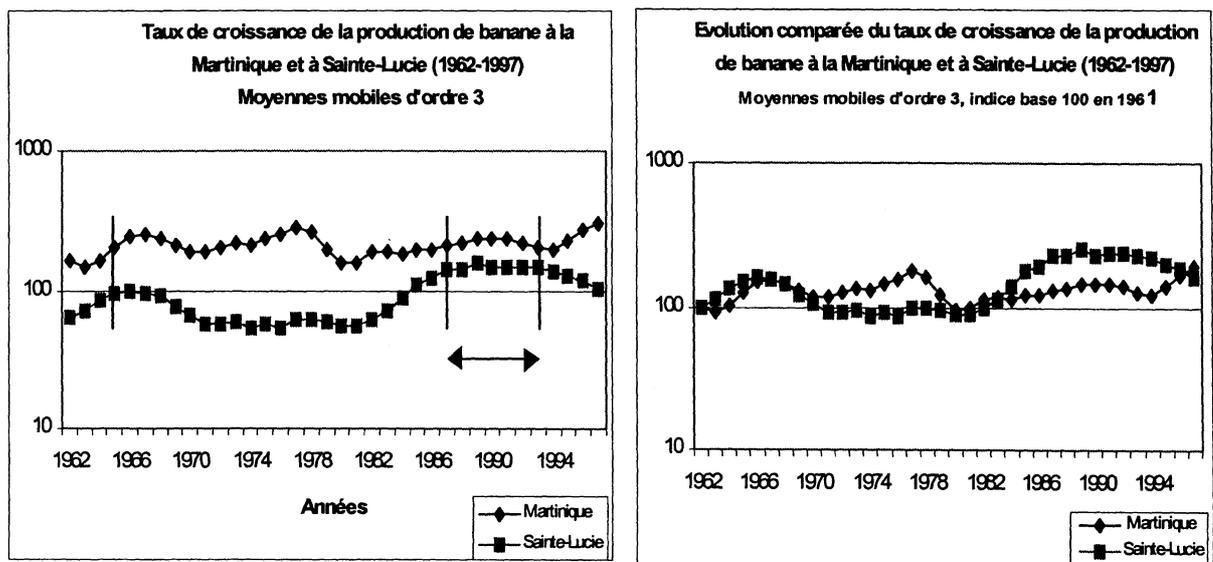
1.1. Des offres de production agricoles différenciées

Si la région Caraïbe pouvait autrefois être considérée comme un espace à vocation agricole, les évolutions récentes de ces économies ne s'accordent pas avec les prédispositions naturelles à la spécialisation agricole que semblaient leur reconnaître les théories classiques de l'échange international (Célimène & Watson, 1991). Les transformations actuelles des économies caribéennes sont perceptibles à travers le

déclin du secteur agricole (part décroissante de l'agriculture dans le Produit Intérieur Brut (PIB), diminution du volume des exportations agricoles, recul des terres cultivées, vieillissement de la population active agricole, etc.). Elles laissent néanmoins paraître quelques signes d'irréversibilité, marqués par la persistance et la prédominance d'une culture.

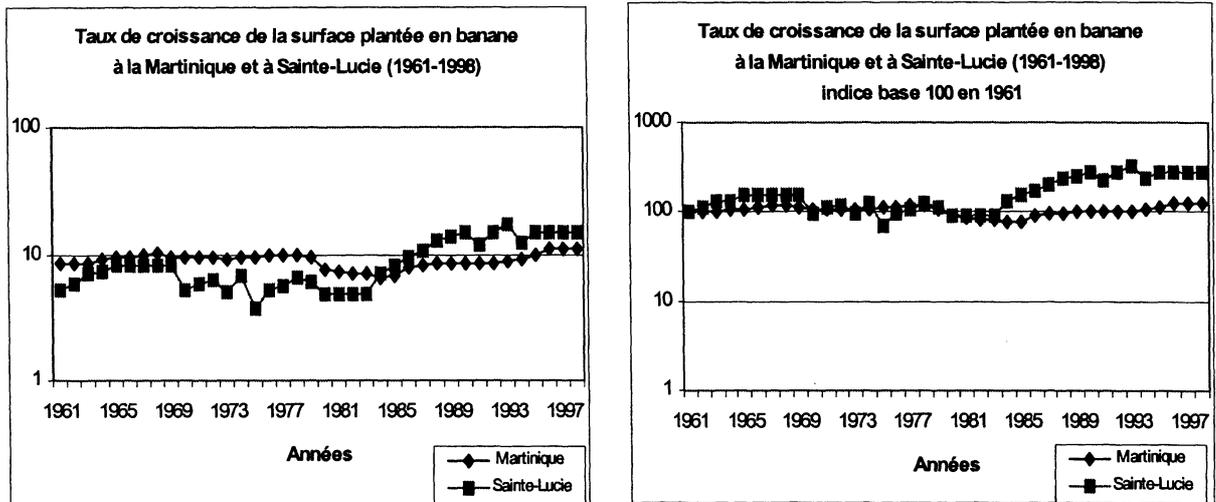
Le phénomène de monoproduction permet d'ailleurs d'envisager une lecture duale de l'agriculture. Les systèmes de production se structurent en effet autour de l'alternative banane/ non banane. Toutefois, l'examen des séries statistiques montre une progression quelque peu divergente et récente des productions cultivées au sein de nos deux espaces de référence (Martinique, Sainte-Lucie).

Sur la période observée (1961-1998), 1994 (soit un an après l'instauration de l'organisation commune du marché de la banane) marque une date charnière dans l'évolution de la production des deux espaces. Un net infléchissement de la production de banane s'enclenche à Sainte-Lucie, alors que la tendance au renforcement de la culture se confirme à la Martinique.



Source : FAO, 1999, *Statistical databases*.

Figure 1. Evolution comparée de la production de banane à la Martinique et à Sainte-Lucie (1961-1998)



Source : FAO, 1999, *Statistical databases*.

Figure 2. Evolution comparée de la surface plantée à la Martinique et à Sainte-Lucie (1961-1998)

La figure 1 met en parallèle sur le long terme la production de banane à la Martinique et à Sainte-Lucie. L'effet de rattrapage de la production sainte-lucienne tend à s'infléchir sur la fin de la période d'étude. Alors que le rythme soutenu de la production martiniquaise de banane se renforce depuis le début de la décennie 1995, le volume produit à Sainte-Lucie, après une progression irrégulière, semble amorcer un processus de déclin. La figure 2 conçue en rapportant la quantité produite dans les deux espaces à une année de référence (1961), met en relief et affine la tendance précédemment décrite. Dans le même ordre d'idée, l'évolution des terres mises en culture suit une tendance similaire. On observe en effet une augmentation des surfaces plantées en banane à la Martinique, parallèlement à une régression des surfaces à Sainte-Lucie.

Ce diagnostic statistique sommaire, qui révèle quelques distinctions quant à l'évolution agricole des deux champs d'application retenus, incite à en rechercher les causes. Les deux cas d'étude considérés présentent en effet un ensemble de caractéristiques communes (géographiques : exiguïté des superficies cultivées, probabilité d'exposition proche aux aléas naturels ; historiques : morcellement des exploitations, inégalités de la répartition de la richesse, etc.), et sont impliqués dans le cadre d'un dispositif européen de protection.

L'instauration de ce mécanisme assurantiel visait à diminuer (voire à annihiler) le risque lié à la production de banane de la Caraïbe, compte tenu de son net désavantage concurrentiel (faible compétitivité-prix). La banane protégée apparaissait alors comme une culture sûre (relativement aux autres potentiellement envisageables), l'organisation commune de marché garantissant une régulation *ex-ante* des quantités et relevant le niveau des prix. La remise en cause actuelle de l'organisation commune de marché est de nature à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques culturelles. Or, contrairement à Sainte-Lucie, la réalité observée à la Martinique, ne corrobore pas la voie de la diversification. On parle même de déterminisme agricole.

1.2. Des stratégies de réponse alternatives

Le démantèlement probable de l'organisation commune de marché introduit quelques éléments d'incertitude quant aux choix de production opérés. L'infléchissement des aides et par conséquent l'ouverture à la concurrence amène les zones privilégiées à redéployer des stratégies de production. Face aux déséquilibres récemment survenus sur le marché de la banane, Sainte-Lucie s'affranchit progressivement de la production de banane. Cette pression

concurrentielle contribue à décourager les initiatives de production de banane dans cet espace. Tel un phénomène d'éviction, la production en provenance des zones peu compétitives est progressivement éliminée. Ce mécanisme de sélection entraîne la sortie du marché des producteurs sainte-luciens. Ce comportement de défection est rendu d'autant plus acceptable, qu'il existe un ensemble de cultures potentiellement envisageables (autres cultures fruitières : melon, ananas par exemple, ou maraîchères et vivrières).

A la Martinique, la stratégie déployée est antagonique à celle de Sainte-Lucie. Elle consiste, comme nous l'avons montré précédemment, en un renforcement de la culture traditionnelle de production. La menace de disparition du dispositif de protection ébranle également l'espace de production martiniquais, qui appartient du reste à la zone de production la moins compétitive sur le marché européen. On peut alors s'interroger sur la pertinence de cette stratégie de renforcement de la banane, alors que les signes d'érosion du système de protection sont patents. Il semble que le maintien de la culture traditionnelle de production, via la préservation du dispositif de protection, tient à l'existence de modes d'organisation particuliers où les acteurs participent de façon directe (par la prise de parole) à consolider l'artifice de protection. Dans ce contexte, la fuite apparaît impossible à envisager, car socialement coûteuse et traumatisante¹. Un phénomène de résistance organisée au changement de production s'opère dans cette zone. Il s'établit notamment par l'intermédiaire d'un acteur central : le « groupement » de producteurs. Ce groupement localisé de producteurs de banane est une organisation collective. Il se pose en défenseur des intérêts des agriculteurs et a pour but de faire entendre leurs protestations sur la scène politique.

Telles que présentées, les stratégies différenciées des deux espaces de production analysés, interpellent par l'évocation conceptuelle qu'elles sous-tendent. Elles emprun-

tent en effet au vocabulaire hirshmanien qui caractérise par l'antinomie *exit / voice* la défection et la prise de parole (Hirshman, 1958, 1970). La défection (*exit*) illustre le cas sainte-lucien, avec abandon de la relation marchande dans laquelle les agents se sont initialement engagés. La prise de parole (*voice*) correspond à la description du cas martiniquais. Dans le premier cas de figure, la fuite est simple. Elle se traduit par une sortie naturelle du marché. La stratégie de la prise de parole consiste par contre à renforcer les règlements internes participant à l'édification du marché de la banane.

Dans un cas comme dans l'autre, les réactions observées dans ces deux espaces de production sont représentatives des choix de production élaborés par les agriculteurs. Elles sont révélatrices de leurs différences d'internalisation de la menace de disparition du dispositif de production. Il convient alors d'explicitier plus spécifiquement les déterminants de ces choix de production.

2. Offre agricole et décision de production : une analyse économétrique à partir du comportement des agriculteurs

L'étude empirique proposée rend compte de la diversité des pratiques observées (Martinique/ Sainte-Lucie). Nous remarquons en effet que si les pratiques des planteurs de banane martiniquais se réduisent en majorité à l'unique culture de la banane, celles des agriculteurs sainte-luciens se caractérisent plutôt par des formes d'agricultures plus diversifiées².

L'étude repose sur des données recueillies lors d'une enquête menée auprès d'agriculteurs martiniquais et sainte-luciens (cf. encadré 1).

¹ Ce commentaire est tiré de résultats d'enquêtes de terrain qui montrent que l'abandon de la banane dans cet espace de production est jugé inimaginable et inconcevable.

² Dans l'échantillon retenu, moins de 35 % de planteurs de banane martiniquais diversifient leurs pratiques contre plus de 50 % des agriculteurs sainte-luciens.

Encadré 1**Les aspects méthodologiques de l'enquête**

Les deux sous-échantillons considérés ont été construits selon une méthode de stratification. Ils sont représentatifs de la population parente selon la taille des exploitations agricoles.

La collecte de l'information a été effectuée par le biais d'entretiens semi-directifs, structurés par un jeu de 91 questions ouvertes et fermées. Le questionnaire soumis à la population interrogée comprend trois catégories de questions relatives à (i) l'identification de l'exploitation agricole, (ii) la viabilité économique de l'exploitation et (iii) aux déterminants organisationnels des agriculteurs.

Le premier thème concerne des variables objectives sur le chef d'exploitation agricole. Celles-ci permettent de décrire la personnalité juridique de l'exploitation, le régime de propriété, l'activité de production principale, la main-d'œuvre utilisée, etc. Les variables intégrées dans ce thème concernent également plus spécifiquement l'agriculteur (âge, niveau de formation, date d'insertion dans le milieu professionnel, etc.). Ces variables sont pour l'essentiel de nature qualitative. Les variables considérées dans le second thème de notre questionnaire permettent de cerner la viabilité de l'exploitation agricole. Ces variables sont de nature quantitatives (chiffre d'affaire réalisé, tonnage de production obtenu, montant des investissements, etc.), et qualitatives (concernant par exemple les difficultés rencontrées par l'agriculteur, son avis sur l'évolution du dispositif de protection ou plus largement sur l'avenir de la filière, etc.). Il s'agit pour l'essentiel de réponses à des questions ouvertes afin de comprendre la perception qu'ont les agriculteurs de leur environnement socio-économique. Enfin, la troisième catégorie de variables de notre questionnaire est liée à leur groupement d'appartenance. Les informations recueillies sont essentiellement de nature qualitative. Elles portent sur la nature des liens établis entre les agriculteurs au sein d'un collectif. Elles permettent en outre de cerner le point de vue des agriculteurs sur la portée des actions réalisées.

Par rapport à notre objectif d'identification des intérêts des producteurs (rattachés ici à leur choix de production), ce sont essentiellement les variables des deux premiers thèmes de notre questionnaire qui ont été retenues. Elles sont qualitatives pour l'essentiel.

Ces enquêtes de terrain se sont inscrites au sein d'un programme de recherche liant deux entités politico-institutionnelles : le Conseil Régional de la Martinique et le Ministère de l'Agriculture de Sainte-Lucie. L'échantillon étudié comprend 175 individus dont 95 agriculteurs martiniquais et 80 planteurs de banane sainte-luciens. Les individus ont été interrogés après négociation de l'actuelle organisation commune de marché, sur une période où les pressions externes concernant l'éventualité de remaniements sérieux du dispositif de protection étaient perceptibles (mai 1998 - février 1999).

Cette étude cherche à identifier les facteurs explicatifs des choix de production. Elle mesure ce faisant l'impact du cadre institutionnel sur le processus de décision de l'agriculteur. La compréhension du comportement des agriculteurs (exprimé et décrit par leur choix de production), peut être facilitée par une représentation formalisée mettant en relation une variable dépendante (choix de production, Y_i) avec un ensemble de variables explicatives ou

indépendantes (vecteur X_i). Dans ce cas d'étude, il s'agit d'identifier les facteurs expliquant le choix de production des agriculteurs (et la persistance de ce choix). Y_i est obtenu sachant X_i , soit :

$$Y_i = aX_i + b + \varepsilon_i.$$

Notre vision dichotomique de l'agriculture dans ces deux champs d'application nous permet de considérer la banane et l'ensemble des autres cultures, plus marginales. Le choix des agriculteurs se réduit ainsi à deux cultures substituables. Il s'exprime par l'alternative : produire de la banane ou non, et prend la valeur 1 si la culture adoptée est la banane et 0 sinon.

2.1. La présentation du modèle

L'analyse économétrique s'avère appropriée pour étudier le lien fonctionnel existant entre des variables qualitatives (cf. encadré 2).

Encadré 2

La méthode d'estimation du modèle

La variable indépendante est qualitative et dichotomique. Elle ne peut prendre que deux modalités de valeur : 0 ou 1.

La probabilité de choisir $Y = 1$ n'est pas une probabilité absolue. Les coefficients des paramètres ne sont pas directement interprétables par leur valeur numérique. Ils permettent néanmoins de rendre lisible l'impact d'une variable de l'équation sur Y . L'interprétation du modèle prend sens par rapport au signe des coefficients.

Dans la procédure de régression logistique, sont exprimés pour chacun des coefficients estimés : l'écart-type, la statistique de Wald, la probabilité critique. Elles participent à la sélection des variables les plus pertinentes.

La qualité du modèle est estimée par le maximum de vraisemblance.

Nous avons adopté une procédure de régression logistique (modèle « logit »). Plus précisément, nous avons cherché à isoler les effets propres de chacune des variables indépendantes retenues dans le modèle sur la variable expliquée (toutes choses étant égales par ailleurs). La base de données utilisée est tirée de nos enquêtes de terrain.

Les résultats des estimations économétriques pratiquées sont répertoriés dans les développements ci-après.

2.2. Les résultats obtenus

Le modèle retient huit variables explicatives du choix de production des agriculteurs (voir résultats en annexe). Le choix des agriculteurs est influencé par l'existence de mécanismes de garanties (quantités écoulées et/ou subventions à l'investissement), le niveau d'endettement, le fait de reprendre l'exploitation des parents, l'exercice d'une activité antérieure autre que celle d'agriculteur, l'âge et le niveau d'instruction des agriculteurs. La modalité de référence pour chacune des variables sélectionnées prend la valeur 0 (en cas de réponse « non » à la question posée). Pour la lecture des résultats, nous ne considérons que le signe et la valeur des coefficients ainsi que la probabilité critique qui leur est associée.

Les premiers résultats soulignent la diversité des logiques et des stratégies agricoles

(tableau 1). L'étude des déterminants des choix de production opérés au sein de nos deux champs d'application révèle la contingence des agriculteurs au contexte institutionnel dans lequel ils agissent. Le choix de produire la banane est associé à la probabilité que l'agriculteur affecte à la pérennisation du dispositif de protection. L'analyse montre que le poids du dispositif de protection dans la décision de production des agriculteurs est discriminant. Il est fortement significatif à la Martinique. D'ailleurs, l'inscription des pratiques agricoles dans un cadre de réglementation administré initié de longue date perpétue et « routinise » la tradition d'un recours à des outils de protection. Cet impact semble plus faible à Sainte-Lucie. L'existence d'un dispositif de protection plus complet et plus permanent dans le temps à la Martinique (mécanismes de garantie à la fois sur les prix et les quantités) qu'à Sainte-Lucie serait le fondement de ce résultat. De même, le système d'aide à l'investissement qui n'existe qu'à la Martinique, exerce une influence positive et forte sur l'adoption de la banane en tant que principale, voire unique culture produite. Il renforce l'explication précédente puisqu'il reste un des aspects du cadre institutionnel. Ce dernier élément confirme la prégnance du dispositif de protection (qui s'apparente, de ce point de vue, à un mécanisme d'assurance) dans la décision de production de l'agriculteur martiniquais.

Variables indépendantes	Martinique		Sainte-Lucie	
	Signe et poids des coefficients	Probabilité critique	Signe et poids des coefficients	Probabilité critique
Garantie/quantités écoulées	(++)	***	(+)	*
Subvention	(++)	***		
Endettement	(+)	***	(++)	***
Exp/parent	(+)	***	(-)	***
Act/antérieure	(+)	***	(-)	**
Age	(+)	*	(++)	**
Instruction	(-)	*	(- -)	**

Notations :

*** : variable significative au seuil de 5% ; ** : variable significative au seuil de 10% ; * : variable significative au-delà du seuil de 10%.

Les signes entre parenthèses simples ou doubles indiquent les effets plus ou moins marqués des variables sur Y.

Tableau 1. Résultats des estimations économétriques des exploitations productrices de bananes à la Martinique et à Sainte-Lucie

Néanmoins, d'autres variables concourent également à expliquer la stabilité des comportements observés, en matière de production de banane dans les deux espaces. Il s'agit du niveau d'endettement et, à un moindre degré, de l'âge de l'agriculteur. La propension à affronter les risques de reconversion diminue avec l'âge (Schultz, 1964 ; Welch, 1978). Dans le même ordre d'idée, les vérifications empiriques de Chaduri (1968), Welch (1970), Evenson (1974), Ram (1976), Huffman (1977), Jamison et Lau (1982) sur le comportement d'adoption de pratiques innovantes confirment l'existence d'une corrélation positive entre le niveau avancé de l'âge et la préférence de l'agriculteur pour des choix de production non traditionnels. Par ailleurs, le niveau d'endettement est perçu comme un frein au développement de nouvelles pratiques. Les explications théoriques de Feder (1982) sur le rôle du crédit en matière d'adoption de pratiques innovantes confortent ce dernier résultat³. En rapprochant la synthèse de ces résultats théoriques et empiriques (Feder *et al.*, 1985) de la réalité

³ Il faut toutefois noter que les résultats des travaux de validation empirique ne convergent pas. Si certains auteurs (Frankel, 1971 ; Wills, 1972 ; Khan, 1975 ; Bhalla, 1979) se rangent à l'idée que l'endettement chronique et l'accès limité au crédit freinent l'adoption de nouvelles pratiques, d'autres (Schutjer et Van der Veen, 1977 ; Von Pischke, 1978) infléchissent ce point de vue.

de nos deux terrains d'application, il apparaît que l'âge et le niveau d'endettement tendent à rendre irréversible le choix de production porté sur la banane.

En outre, en Martinique, la reprise de l'exploitation des parents (Exp/parent) ainsi que le fait de n'avoir pas exercé d'activité antérieure à celle d'agriculteur (Act/antérieure) constituent également des facteurs d'irréversibilité dans le choix de production traditionnelle. Dans le premier cas, l'agriculteur hérite d'une structure fonctionnelle et dans le second, il n'a jamais occupé d'autre activité que celle d'agriculteur. Il est alors peu enclin à prendre le risque de diversifier ses pratiques et se contente d'une culture offrant les meilleures garanties de ressources. A contrario, à Sainte-Lucie, ces deux variables influent négativement sur la culture de la banane, renforçant les tendances à la diversification et semblent atténuer le poids du dispositif de protection dans la décision de production.

Dans les deux îles enfin, le niveau d'instruction des agriculteurs (instruction) exerce une influence négative (plus ou moins significative) sur le choix de la banane, renforçant plutôt les tendances à la diversification. Ceci suggère que les agriculteurs les plus instruits établiraient des conjectures plus fiables sur les modifications éventuelles du dispositif de protection,

justifiant qu'ils entreprennent davantage la production d'autres biens.

Il apparaît en définitive que le cadre institutionnel reste un élément explicatif discriminant du comportement d'offre des agriculteurs interrogés dans les deux espaces étudiés. Les réactions observées révèlent en outre une intégration spatialement différenciée de la menace de disparition de l'organisation commune du marché de la banane. Elles prennent forme par des stratégies de réponse alternatives. L'adoption de pratiques culturelles diversifiées semble être la voie poursuivie à Sainte-Lucie, alors qu'à la Martinique, la stratégie choisie consiste à renforcer la culture traditionnelle. La caractérisation des réactions identifiées au sein des deux cas d'étude nous permet d'arguer que lorsque les conditions du marché ne sont plus jugées satisfaisantes, s'élaborent des stratégies exclusives l'une de l'autre. Dans un cas (Sainte-Lucie), on assiste à une sortie du marché (défection), alors que dans l'autre (Martinique), s'affirme une volonté de renforcement dans le cadre du marché (prise de parole). Si ces stratégies sont radicalement opposées et indépendantes, le recours à l'une ou l'autre n'est ni définitif, ni discrétionnaire. Et dans une conception évolutionnaire des territoires, il convient (i) de déterminer si le passage d'une stratégie à l'autre peut s'opérer et (ii) d'examiner plus spécifiquement les conditions d'élaboration de cette transition. Il devient alors possible d'analyser les facteurs de blocage dans la transformation / mutation des territoires.

3. Stratégie territoriale et stratégie d'acteurs : vers une dynamique de construction ?

La réforme envisagée de l'organisation commune du marché de la banane réactualise le débat sur la compétitivité des territoires. En tant qu'espace socio-économique au sein duquel se stabilisent des formes structurelles héritées du passé et se déclinent des stratégies d'acteurs, il est posé au territoire de résoudre les problèmes

productifs auxquels il se confronte. Dans ce dernier cas, le problème productif dont il est question n'est pas inédit, mais se présente de manière récurrente⁴. Il s'agit alors de repérer la singularité de nos deux territoires de référence en observant les réponses fournies à la crise du marché de la banane. Ces dernières sont-elles susceptibles de varier dans le temps et dans l'espace ? Nous proposons dans la section suivante une relecture des concepts de défection (exit) et de prise de parole (voice), à travers une grille de position des territoires. Elle constitue en somme une illustration de cas de figure théoriques, à partir desquels sont décelables les stratégies territoriales actuellement développées et plausibles.

3.1. Une grille de lecture des stratégies territoriales : quelles dynamiques possibles ?

L'objet de ce premier point vise à appréhender les dynamiques territoriales existantes et envisageables au sein des deux modèles présentés (Martinique, Sainte-Lucie). Notre démarche s'inscrit dans une analyse de type « spécification / territorialisation », et se déroule à partir d'une grille de lecture mobilisant les concepts d'*agglomération*, de *spécialisation* et de *spécification* (Zimmermann *et al.*, 1998).

En référence aux travaux précités, nous définissons l'*agglomération* comme une accumulation de différents types de produits sur un territoire donné, sans lien entre eux. Cette juxtaposition de produits, n'est pas animée par une stratégie de construction territoriale. En rapport à nos cas d'étude, le terme de *spécialisation* désigne la recherche d'une stratégie basée sur la seule obtention de gains de productivité. L'avantage concurrentiel dégagé s'explique par le niveau des prix. Ceci met en évidence la « *flexibilité adaptative* » du territoire (Allaire &

⁴ Les plaintes répétées à l'encontre de l'organisation commune du marché de la banane le confirment. En outre, les oppositions entre les Etats membres de l'Union Européenne ont fait de ce système de réglementation un dispositif fragile et contesté dès son instauration.

Sylvander, 1997), entendue ici au sens de stabilité structurelle et faisant état d'une moindre capacité à évoluer. A contrario, la spécification évoque la mise en cohérence d'un ensemble de produits ou d'activités particulières, intrinsèques au territoire et non reproductibles. Cette stratégie consisterait en l'activation de ressources permettant au territoire d'échapper à la sanction de la concurrence (Colletis & Pecqueur, 1993).

Le contenu théorique de l'étude étant dressé, il convient d'explicitier de quelle dynamique de construction territoriale sont porteuses les stratégies de défection et de prise de parole, et partant, d'examiner comment se pérennise la compétitivité de ces territoires soumis aux pressions du marché international. Nous verrons en effet qu'au sein de nos deux champs d'application, les stratégies déployées participent à des dynamiques de construction territoriale à des degrés divers. Dans le spectre des possibles, l'échelle de construction territoriale admet des valeurs positives ou négatives. On parle dans ce dernier cas de *déconstruction*. Ces dynamiques territoriales peuvent être synthétisées dans un schéma (Figure 3).

Ce schéma se lit de la manière suivante : en colonne, on distingue les deux formes de réactivité du territoire et en ligne les dynamiques territoriales possibles. Soit les producteurs abandonnent le marché pour bifurquer sur d'autres productions (*défection*), soit ils participent à la redéfinition des règlements internes du marché en s'organisant collectivement (*prise de parole*). Pour chacun des deux cas, les dynamiques territoriales varient. La stratégie de défection implique une diversi-

fication des productions et donc pas de spécialisation, tandis que la stratégie de la prise de parole est d'abord une spécialisation dans la production dominante. Chacune de ces deux orientations peut déboucher sur une troisième dynamique dite de *spécification* (définie antérieurement) que nous analyserons plus loin pour chacun des cas.

La réactivité du territoire par la stratégie de défection (Sainte-Lucie) se traduit par l'adoption de pratiques culturelles diversifiées alternatives à la production traditionnelle. Elle se pose comme une juxtaposition de produits se substituant à la banane. Cette réponse territoriale s'apparente à l'agglomération. Elle est le témoin manifeste d'actions spontanées et ponctuelles des producteurs, non empreinte d'une logique de structuration du tissu économique a priori. En somme, les externalités générées par cette composition de l'activité agricole ne procèdent pas d'une logique de construction territoriale. Le degré de flexibilité du territoire est ici faible et sa capacité à se transformer par anticipation des évolutions conjoncturelles se révèle faible également.

La solution proposée par la Martinique à la pression concurrentielle (prise de parole) implique de reconsidérer la production du territoire autour de la banane. Cette concentration particulière de l'activité résulte d'un double jeu d'acteurs privés (agriculteurs) et publics (offreur de réglementation) qui conduit au renforcement et tout au moins au maintien des règles visant à protéger le territoire de la concurrence.

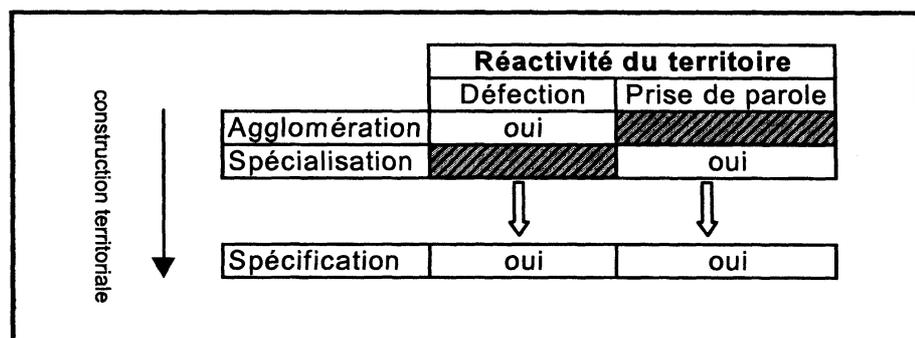


Figure 3. Essai de typologie des dynamiques territoriales

Cette dépendance à la culture dominante accroît la vulnérabilité du territoire aux phases de retournements conjoncturels et en éprouve le caractère adaptatif. La recherche d'avantages relatifs basés sur les prix rigidifie les atouts du territoire. Ceux-ci se fondent sur la seule mobilisation de ressources génériques inscrivant le territoire dans une trajectoire irréversible. On notera cependant que l'agglomération fragilise moins le territoire que la spécialisation, dans la mesure où dans le premier cas les évolutions potentielles du contexte international n'ont qu'une incidence limitée sur l'ensemble des activités de production, en raison de l'absence de complémentarité entre elles.

Les réponses territoriales précédemment analysées (agglomération et spécialisation) sont actuellement observées au sein des deux territoires étudiés. En tenant compte de la sensibilité de ces derniers à l'occurrence des phénomènes concurrentiels, la figure 3 laisse apparaître la possibilité d'une construction territoriale (spécification), gage de pérennisation des avantages relatifs dégagés.

La stratégie de défection tend naturellement vers l'agglomération. Le levier des prix ne fonctionne plus, et la sortie du marché de la banane qui ne s'avère plus rentable désormais, est révélatrice d'un relatif appauvrissement des producteurs. Par réflexe de survie, ces derniers adoptent de nouvelles pratiques culturelles indépendantes, et ne participent pas à une dynamique de construction territoriale. Toutefois, l'argument défendu ici est que de cette agrégation non intentionnelle d'activités, peut résulter une stratégie territoriale constructive. Celle-ci pourrait s'obtenir par un élargissement des combinaisons productives existantes. De même, la *flexibilité adaptative* du territoire par la prise de parole peut impliquer une remobilisation des acteurs autour du produit dominant, dans une dynamique d'activation de ressources spécifiques, à même de faire émerger les propriétés intrinsèques du produit. De cette dernière assertion, il ressort que les deux stratégies initiales peuvent a priori se poser comme vecteurs de dynamiques de construction territoriale.

Toutefois, les deux exemples appréhendés par leur degré de réflexivité ne s'engagent pas dans la voie de la spécification. En effet, la défection débouchant sur l'instauration d'une polyculture est assimilée à une pratique d'agglomération d'activités productives. Elle se pose d'emblée comme a-territoriale, au sens où elle ne résulte pas d'un processus de construction par les acteurs locaux. De même, la spécialisation impulsée par la stratégie de la prise de parole ne s'inscrit pas non plus dans un processus de territorialisation. Elle s'organise autour de la filière banane, structurant le tissu économique local et révélant la sphère d'influence d'acteurs centraux dans la détermination de la prise de parole (les groupements de producteurs). Dans ces conditions, il convient de s'interroger sur la plausibilité de la spécification, compte tenu des réactions déclinées faiblement mobilisatrices de ressorts territoriaux.

Cet effort de conceptualisation nous amène à nous poser la question des conditions d'émergence de la spécification au sein de ces deux territoires. Car, à l'effondrement des fondements du modèle de type « productiviste », le choix de la qualité est posé comme seule alternative à même de dégager un avantage relatif pérenne.

Dans le cas martiniquais, la reconversion/mutation du territoire s'opérerait par l'adoption d'une stratégie de type *voies-spécification*, bâtie sur la valorisation des qualités intrinsèques du produit considéré. Cette stratégie de différenciation s'observe de plus en plus au sein du secteur agroalimentaire, où les procédés de valorisation des produits s'établissent sur la base de nouveaux signaux institutionnalisés (label, appellation d'origine, produit du terroir, etc.). Or, telle que commercialisée actuellement, la banane demeure un produit homogène indifférencié et standardisé.

Dans le cas sainte-lucien, l'*exit-spécification* demeure envisageable, à partir d'une mise en cohérence des activités productives agglomérées. Ce dernier élément laisse envisager la création d'une offre composite de biens par la mise en valeur de pratiques culturelles combinées. Dans ce dernier cas, la banane, comme les autres cultures produites, pourrait être associée à d'autres produits

ou services (les produits touristiques par exemple).

Ces stratégies de *différenciation-spécification* sont postulées théoriquement, mais ne sont pas observées dans les deux exemples étudiés. On notera par ailleurs que l'une comme l'autre implique des modalités particulières d'organisation au niveau des producteurs. En clair, les potentialités de transformation / mutation de ces territoires existent mais sont actuellement entravées par le champ d'intervention des acteurs qui les composent.

3.2. Comportement des producteurs et frein au changement

Les dynamiques territoriales déclinées dans la section précédente sont explicables par les stratégies d'acteurs à l'œuvre. "Les acteurs font le territoire", la prise de parole ou la défection étant symptomatiques de leurs stratégies. L'analyse prend alors appui sur le rôle des acteurs dans la constitution des dynamiques de ces territoires. Dans le cadre de notre étude, on réduira les types d'acteurs aux seuls producteurs, tout en admettant qu'une analyse complète des gouvernances des territoires exige d'intégrer toutes les catégories d'acteurs, notamment ici les organisations professionnelles (demandeurs de réglementation), les pouvoirs publics locaux, les structures étatiques et l'Union Européenne, offreurs de réglementation.

De cette mise en confrontation des producteurs et des territoires, il résulte que les caractéristiques des seconds varient sous l'impulsion des stratégies d'appropriation des ressources des premiers. Toutefois l'autonomie de ces deux points de vue (producteurs/ territoire) génère quelques points de blocage quant à l'évolution des territoires. Ceci s'explique entre autres parce que les référentiels temporels ne sont pas équivalents. Le producteur se situe en effet dans une logique de court terme et de rentabilité immédiate, alors que le territoire résulte d'un processus de construction qui s'instaure dans le temps long.

A la Martinique par exemple, le principe de rationalisation des pratiques individuelles pousse les agriculteurs à plutôt conforter une dynamique de spécialisation, ce qui se traduit par la volonté d'augmenter la productivité et les rendements. Cette attitude s'apparente à un comportement de prédation qui se solde par une activité d'influence du régulateur et de capture des privilèges associés à la réglementation. Les modes de gouvernance du territoire se tissent au niveau des producteurs de banane. De ce point de vue, le processus de spécialisation du territoire repose sur un mode d'organisation particulier des agriculteurs structurés en groupement. Il témoigne de ce que les producteurs gagnent à prendre part à la concurrence et à l'organiser. Le rapport de force des agriculteurs se mesure à leur pouvoir de négociation auprès des instances internationales, en vue de la reconduction des mécanismes de protection. Cette force de persuasion du groupement est jusqu'à présent porteuse d'une configuration territoriale déterministe de production, mais n'exclut pas la vulnérabilité du territoire face à une éventualité d'évolution défavorable de la conjoncture internationale.

A Sainte-Lucie, le mode de gouvernance qui prédominait jusqu'alors s'établissait autour de l'organisation des producteurs de banane, dans une logique initiale de maintien des règlements internes du marché. Or, la nouvelle orientation productive du territoire déséquilibre cette organisation, soulignant par là même sa perte d'influence. Les difficultés du marché de la banane exacerbent la concurrence entre les initiatives individuelles de diversification, mais ne permettent pas de faire émerger un nouveau mode d'organisation du marché local. Naît ainsi un vide institutionnel, générateur d'une crise localisée d'un mode de développement inadapté mais persistant.

En bref, les configurations de construction territoriale sont peu apparentes dans un cas comme dans l'autre. Dans le cas sainte-lucien, le développement de la diversification entraîne un relatif repliement des acteurs sur eux-mêmes. Le territoire s'adapte, mais sans s'engager dans un processus de spécification. De la même manière, à la Martinique, l'organisation des producteurs

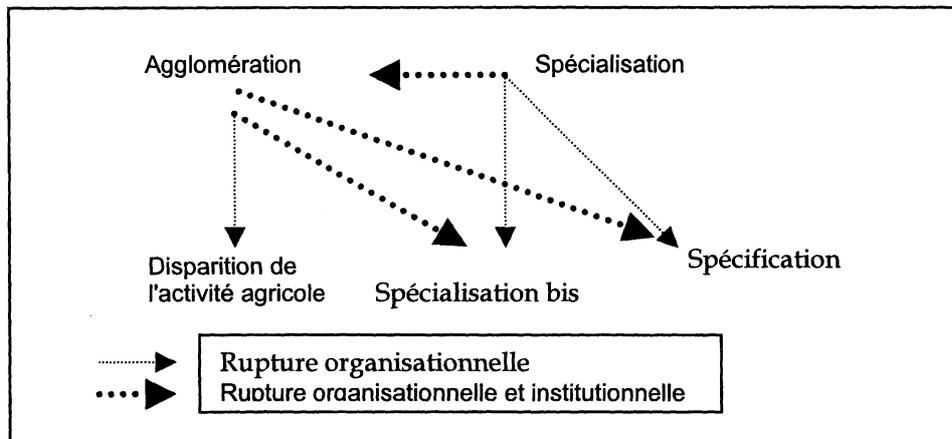


Figure 4. Coordination des producteurs et dynamiques territoriales

féderés en groupement, court-circuite l'évolution du territoire, en freinant les conditions d'émergence d'une dynamique de construction. Nous venons de montrer comment les difficultés de mise en cohérence des acteurs peuvent verrouiller les trajectoires de nos deux territoires d'étude. Toutefois, une analyse dynamique du territoire amène à en concevoir les modalités d'évolution. Il est alors posé qu'au cours du temps le passage d'un processus de construction territoriale à un autre peut être envisagé. Il reste alors à déterminer comment les stratégies d'acteurs impulsées peuvent les susciter. Ce dernier point est traité à partir de scénarios imaginés dans nos deux cas d'étude.

A partir de la généralisation des stratégies d'acteurs observées au sein de nos deux cas d'étude, il est possible d'envisager les divers modèles territoriaux susceptibles d'être produits. On procède par la décomposition d'un arbre logique répertoriant les cas de figure initiaux (agglomération et spécialisation) impulsés par les modalités de coordination entre acteurs. La figure 4 présente le spectre des possibles, mais ne prétend pas imposer l'ordre dans lequel apparaissent les différentes configurations. La sortie du marché de la banane par défection individuelle, conduit à l'expression de trois dynamiques territoriales différentes.

- La première illustre le cas d'une *disparition* de l'embryon de diversification initiée, sous l'effet de la mise en

concurrence des producteurs entre eux dans le cadre d'un marché intérieur étroit à demande limitée. Elle se pose en rupture organisationnelle par rapport au cas de figure initial, le processus d'agglomération n'étant pas entretenu.

- La seconde s'inscrit dans une perspective où le retour à la polyculture ne contribue pas au dépérissement de l'activité agricole. Elle susciterait alors de nouveaux modes d'organisation des agriculteurs, les incitant à redéfinir la nature de l'activité. Cette mise en cohérence des agriculteurs peut s'effectuer autour d'une nouvelle spécialisation productive, réitérant ainsi le modèle basé sur la monoproduction (*spécialisation bis*). S'introduit alors une rupture entre la situation organisationnelle des agriculteurs dans le cadre de départ (agglomération) et l'agencement des producteurs qui est requis dans la constitution d'une spécialisation (formulation d'un projet commun).
- Le troisième cas de figure considéré (*spécification*) se rapproche du premier par le maintien sur le territoire d'une diversité d'activités de production. Mais dans ce cas, les agents parviennent à jouer de la complémentarité des produits et à dégager un avantage concurrentiel relatif en s'organisant. La stratégie de fuite individuelle n'engage donc pas nécessairement le territoire sur une trajectoire irréversible, à condition, que s'opère une rupture

organisationnelle et institutionnelle par rapport au cas initial de stricte agglomération.

La spécialisation peut également induire trois configurations territoriales possibles.

- Un déséquilibre peut survenir en effet au sein des relations tissées entre agents, et perturber durablement leur capacité à se coaliser. Cette désorganisation des producteurs peut alors les acheminer sur une trajectoire d'*agglomération*.
- Dans le cas contraire où la capacité de coalition des producteurs reste inchangée, une des réponses à la pression concurrentielle du marché de la banane, peut se traduire par une reconversion radicale des territoires, basée sur une nouvelle spécialisation productive (*spécialisation bis*)⁵. Comme dans le cas de figure initial (*spécialisation*), l'organisation des producteurs s'effectue en rapport à un marché dominant. La stratégie des producteurs se caractérise alors par la recherche de nouveaux subsides publiques. Cette organisation en groupe de pression fait ressortir la mémoire immédiate de la monoculture.
- Enfin, la voie de la spécification consisterait à promouvoir une offre non reproductible en d'autres lieux et identifiée par les consommateurs comme typique de ce territoire. De ce point de vue, s'établit un schisme entre la stratégie de spécialisation et celle de la spécification. Ce type de production non standard met en évidence l'existence de marchés moins aléatoires, à partir desquels il s'agirait de capter le consentement à payer des consommateurs. La différenciation par la spécification implique des modes d'organisation et de régulation marchande particuliers. Elle nécessite que les intérêts des producteurs convergent, et que ceux-ci se transcrivent dans la formalisation d'un projet productif commun.

Nous avons tenté, à partir de situations organisationnelles concrètes, de caractériser

⁵ D'ailleurs, dans la région, le melon et l'ananas se prêteraient à se substituer à la banane, tout comme la banane s'était elle-même supplantée à la canne à sucre.

les dynamiques territoriales observées au sein de nos deux terrains d'application, ainsi que les constructions alternatives qui peuvent en résulter. Ce champ des possibles n'est en rien déterministe. Il ne se confond pas avec un schéma préétabli des territoires, mais montre en quoi ceux-ci évoluent, se transforment et se construisent sous l'impulsion des stratégies d'acteurs qui les animent.

Conclusion

La menace de l'ouverture à la concurrence à laquelle est soumis le marché européen de la banane invite les zones de production traditionnellement protégées à repenser leurs modes de développement. Notre étude a visé à mettre en parallèle deux expériences de dynamiques territoriales (Sainte-Lucie, Martinique) dont les configurations organisationnelles divergent. Une interprétation des voies de réponse fournies a été étudiée en termes de réactivité des territoires.

A Sainte-Lucie, le comportement de défection individuelle des producteurs par rapport à la banane donne lieu à une configuration territoriale marquée par l'adoption de pratiques de diversification (agglomération). A la Martinique, le choix de conforter la spécialisation dans la production dominante trouve un mode d'expression particulier. Elle s'établit à partir d'une activité de capture de la réglementation collectivement menée par les producteurs structurés en groupement. D'ailleurs, le fruit de cette action collective est favorable aux producteurs martiniquais, puisque aujourd'hui le dispositif de protection perdure, et avec lui les avantages concédés aux agriculteurs.

A ces deux stratégies antinomiques, on peut en opposer une troisième, créatrice avantages compétitifs, dite de "*différenciation-spécification*". Paradoxalement, aucun des deux territoires étudiés ne semble s'engager dans un processus de transformation, mutation procédant d'une dynamique de construction par la spécification. Une analyse approfondie des configurations territoriales initiales montre l'existence et la

persistance de freins organisationnels et institutionnels imputés aux acteurs locaux. Ces liens organisationnels et institutionnels qui se développent entre les agriculteurs se rapportent aux logiques d'appartenance (espace de rapport des individus) et de similitude (espace de représentation des individus) de la proximité. L'analyse proposée pourrait alors mobiliser les apports de l'économie de proximités. Il s'agirait de montrer comment se déclinent et s'articulent ces rapports de proximité au sein des exemples étudiés et de cerner de quelle manière ces dynamiques de proximité participent de la mouvance de ces territoires.

Bibliographie

- Allaire G., Sylvander B., 1997. Qualité spécifique et système d'innovation territoriale. *Cahiers d'économie et sociologie rurales* 44, (3) : 29-60.
- Bhalla S., 1979. Farm and technical change in Indian agriculture. In Berry R. and W. Cline (eds): *Agrarian structure and productivity in developing countries*. Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- Célimène F., Watson P., 1991. *Economie politique caribéenne*. Paris, Economica, 245 p.
- Chaduri D. P., 1968. *Education and agricultural productivity in India*. PhD. Dissertation, University of Delhi.
- Colletis G., Pecqueur B., 1993. Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3 : 489-508.
- Crusol J., Hein P., Vellas F., 1988. *L'enjeu des petites économies insulaires*. Paris, Economica.
- Evenson R., 1974. Research, extension and schooling in agricultural development. In Foster P. and Sheffield J. R. (eds): *World year book of education*, London, Evans Brother.
- Feder G., 1982. Adoption of interrelated agricultural innovations : complementarity and impact of risk, scale and credit. *American Journal of Agricultural Economics*, 64, February : 94-101.
- Feder G., Just R., Zilberman D., 1985. Adoption of agricultural innovations in developing countries : a survey. *Economic Development and Cultural Change*, 33 (2) : 255-298.
- Frankel F. R., 1971. *India's green revolution - Economic gains and political costs*. Princeton University Press.
- Hirshman A. O., 1958. *The strategy of economic development*. Yale University Press, New Haven.
- Hirshman A. O., 1970. *Exit, voice and loyalty*. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.
- Huffman W. E., 1977. Allocative efficiency : the role of human capital. *Quarterly Journal of Economics*, 91 : 59-80.
- Khan M. H., 1975. *The economics of the green revolution in Pakistan*. New York, Frederick A. Praeger.
- Jamison D. T., Lau L. J., 1982. *Farmer education and farm efficiency*. Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- Ram R., 1976. *Education as a quasi-factor of production : the case of India's agriculture*. Ph.D. dissertation, University of Chicago.
- Schutjer W., Van der Veen M., 1977, *Economic constraints on agricultural technology adoption in developing countries*. U. S. Agency for International Development, Washington.
- Schultz T.W., 1964. *Transforming Traditional Agriculture*. New Haven, Connecticut, Yale University Press.
- Von Pischke J., 1978. When is smallholder credit necessary ? *Development Digest*, 26 : 6-14.
- Welch F., 1970. Education in production. *Journal of Political Economy*, 78, : 35-59.
- Welch F., 1978. The role of investment in human capital in agriculture. In Schultz T. W. (ed) : *Distorsion of agricultural incentives*. Bloomington, Indiana University Press.
- Wills I. R., 1972. Projection of effects of modern inputs on agricultural income and employment in a C. D. Block U. P. India, *American Journal of Agricultural Economics*, 54 : 452-460.
- Zimmerman J.B., Gilly J.P., Perrat J., Pecqueur B., Rychen F., 1998. *Construction territoriale et dynamiques productives*. Etude pour le Commissariat général du plan, convention n°18/1997, décembre, 261 p.

Annexes

La régression logistique (Martinique)

Variables	Coefficients	Wald	Probabilité critique
Garanties (quantités)	5.5772	14.2191	0.0002
Subventions	5.0132	11.5679	0.0007
Endettement	1.22253	5.7479	0.0165
Exp/parent	3.5837	9.3188	0.0023
Act/antérieure	-2.7768	4.9190	0.0266
Age	1.2017	2.3746	0.1233
Instruction	-2.1928	1.5966	0.2064
Constante	-10.4807	11.5331	0.0007
R ² = 0.732			

La régression logistique (Sainte-Lucie)

Variables	Coefficients	Wald	Probabilité critique
Garanties (quantités)	1.6540	3.1543	0.0757
Endettement	3.7587	4.6736	0.0259
Exp/parent	1.3866	4.1555	0.0415
Act/antérieure	1.4794	3.5629	0.0591
Age	2.2142	2.8733	0.0901
Instruction	-2.6272	1.4318	0.0590
Constante	-6.0808	5.8560	0.0155
R ² = 0.667			